

## Accompagnement administratif

Dossier d'aide à la conversion,  
Diagnostic environnemental AREA/PVE

**TARIF : nous consulter**

### IMPORTANT:

Vous pouvez bénéficier d'une aide du Conseil Général (démarche qualité) ou du Conseil Régional (chèque-conseil) pouvant aller jusqu'à 80% du montant HT de la prestation.

Pour les salariés, une prise en charge directe par le FAFSEA est aussi possible.

**Pour en savoir plus, contactez-nous !**

Les formations à la viticulture biologique sont assurées par :

#### **Albane BERVAS**

Ingénieur HES Changins, Œnologue  
Ingénieur-conseil et formatrice

Mobile: 06-71-84-24-81

Courriel: [vigne@agrobio-gironde.fr](mailto:vigne@agrobio-gironde.fr)

Le suivi technique est assuré par :

#### **Albane BERVAS**

et

#### **Bruno DUART**

Technicien viticole indépendant

L'accompagnement administratif est assuré par :

#### **Marion STANNARD**

Ingénieur en agriculture ISA Lille  
Coordinatrice

Tel : 09 66 43 98 54

Courriel: [coordinatrice@agrobio-gironde.fr](mailto:coordinatrice@agrobio-gironde.fr)

## Qu'est ce que AgroBio Gironde?

Le CIVAM AgroBio Gironde est une association de producteurs œuvrant pour le développement de l'Agriculture Biologique au niveau départemental.

## Pourquoi adhérer à AgroBio Gironde ?

En tant qu'adhérent, vous bénéficiez :

- d'une note d'informations techniques régulière, au rythme de la saison viticole
- d'une source d'informations privilégiée,
- d'un réseau professionnel dynamique, diversifié et solidaire,
- de tarifs privilégiés sur les services proposés par AgroBio Gironde
- etc

**Montant de l'adhésion par année civile :  
100€**

Cotisant solidaire: 30€



#### Adresse

CIVAM AgroBio Gironde  
Centre Emeraude - Cidex 30  
61-69 rue Camille Pelletan  
33 150 CENON

Tél. 09-66-43-98-54  
Fax 05-56-32-85-38  
Courriel [info@agrobio-gironde.fr](mailto:info@agrobio-gironde.fr)  
Site internet [www.agrobio-gironde.fr](http://www.agrobio-gironde.fr)

Avec le soutien de:



*CIVAM AgroBio Gironde*

*Campagne 2010*



*Formations et suivi  
technique en viticulture  
biologique*



*Ensemble pour le développement de  
l'Agriculture Biologique*

## IMPORTANT:

Vous pouvez bénéficier d'une aide du Conseil Général (démarche qualité) ou du Conseil Régional (chèque-conseil) pouvant aller jusqu'à 80% du montant HT de la prestation .

Pour les salariés, une prise en charge directe par le FAFSEA est aussi possible.

## Formation à la viticulture biologique

par groupes de 5 à 7 vignerons,  
sous forme de modules d'une matinée,  
en salle et dans les vignes.

### Niveau 1 : les bases

MARS Sol et terroir	<b>Module 1</b>	Fonctionnement des sols viticoles, modes d'entretien en AB
AVRIL Prophylaxie	<b>Module 2</b>	Ecosystème viticole, prophylaxie et conduite de la vigne
MAI Protection du vignoble	<b>Module 3</b>	Maladies et parasites Cuivres et soufres Applications des traitements
JUIN Protection du vignoble	<b>Module 4</b>	Rappels cuivre et soufre Produits utilisables en AB Cahier des charges UE
JUILLET Physiologie de la vigne	<b>Module 5</b>	Cycle de la vigne Carences, blocages, stress,... Préparation de la récolte
AOUT Au chai	<b>Module 6</b>	Bonnes pratiques, prévention, Sulfites, levures, ... Cahier des charges UE
NOVEMBRE Travaux d'hiver	<b>Module 7</b>	Bilan de campagne, Gestion des sols, Taille et maladies du bois

### Niveau 2 : pour aller plus loin...

MARS Sol et terroir	<b>Module 8</b>	Pédologie et agronomie Couverts végétaux Maîtrise de la fertilité
AVRIL Prophylaxie	<b>Module 9</b>	Cycles et rythmes viticoles Repères agronomiques, influence de la lune
MAI Protection du vignoble	<b>Module 10</b>	Rappels : cuivre et soufre Produits utilisables en AB Cahier des charges UE
JUIN Protection du vignoble	<b>Module 11</b>	Importance des oligo- éléments pour la vigne Extraits végétaux

### Niveau 3 : vers l'autonomie

MARS Sol et terroir	<b>Module 12</b>	Flore auxiliaire spontanée, bien utiliser les semis, Expression du terroir viticole
AVRIL Prophylaxie	<b>Module 13</b>	À définir
MAI Protection du vignoble	<b>Module 14</b>	À définir
JUIN Protection du vignoble	<b>Module 15</b>	À définir

### TARIFS : (dégressifs => nous consulter)

	Adhérents	Non adhérents
1 module	325 € HT	400 € HT
4 modules	750 € HT	/
7 modules	1 250 € HT	/

## Appui technique individuel

Visites de 2 à 3h chacunes,  
tour des parcelles, aide à la compréhension  
et à la décision,  
réponses aux questions et  
compte-rendu manuscrit.

### TARIF :

	Adhérents	Non adhérents
par visite	180 € HT	220 € HT

## Réglage de pulvérisateur

Vérification et réglage de votre pulvérisateur  
avant le début de la campagne avec remise  
d'une abaque débits/vitesse  
d'avancement/nombre et taille des buses

**ATTENTION !** Ce réglage ne vous dispense en aucun cas du « contrôle technique » obligatoire de votre appareil !

### TARIF :

	Adhérents	Non adhérents
par visite	180 € HT	220 € HT

## Audit de pré-conversion

Sur visite de l'exploitation,  
bilan de l'état des sols et de la vigne,  
moyens humains et matériel à disposition,  
définition des objectifs et échéances, atouts  
et points faibles pour la conversion,  
établissement d'un itinéraire technique adapté

**TARIF : nous consulter**